

# ACTION URGENTE

## SYRIE. 14 DÉCÈS DUS AU SIÈGE DU GOUVERNEMENT SYRIEN

**Quatorze personnes sont mortes depuis le mois de juillet dans la Ghouta orientale, le gouvernement syrien ayant bloqué leur évacuation sanitaire, ainsi que celle de 572 autres personnes gravement blessées et malades. D'autres décès sont à prévoir si les autorités n'approuvent pas l'évacuation immédiate de ces personnes vers les hôpitaux de Damas.**

Selon des professionnels de la santé de la Ghouta orientale, une région proche de Damas, où 400 000 civils sont assiégés par les forces gouvernementales, 14 personnes sont mortes alors qu'elles attendaient une évacuation sanitaire. D'après les témoignages recueillis, la plupart des patients pourraient être sauvés grâce aux fournitures médicales de base disponibles à Damas, à 10 kilomètres seulement de la Ghouta orientale. Aucune évacuation sanitaire n'a été autorisée jusqu'à présent.

Les médecins et autres professionnels de la santé ne sont pas en mesure de dispenser des soins médicaux adaptés aux blessés et aux malades en raison de la pénurie de matériel chirurgical, de matériel médical et de médicaments, en particulier pour le traitement de maladies chroniques telles que le cancer, les maladies cardiaques et le diabète. En conséquence, les médecins utilisent des médicaments périmés provenant d'hôpitaux détruits. De plus, le nombre de cas de malnutrition aiguë est en augmentation, en particulier chez les enfants, la situation étant aggravée par le manque d'accès à la nourriture, à l'aide humanitaire et à d'autres produits nécessaires pour satisfaire des besoins vitaux.

En février 2017, les autorités syriennes ont pris le contrôle des zones de Qaboun et de Barzeh, qui jouxtent le quartier de Harasta, dans la Ghouta orientale, et ont fermé tous les tunnels de contrebande qui permettaient depuis plusieurs années de faire entrer un minimum de nourriture, d'eau et de fournitures médicales. Le 3 octobre, le gouvernement syrien a renforcé le siège en fermant le dernier point d'entrée dans la ville de Douma, le poste de contrôle d'al Wafideen, empêchant l'accès de l'aide médicale et humanitaire et entravant la liberté de circulation de la population civile. Seuls deux convois d'aide ont été autorisés à entrer depuis lors, mais ils étaient tous deux très insuffisamment approvisionnés pour répondre aux besoins humanitaires de la population, et toutes les fournitures médicales qu'ils contenaient ont été saisies par les autorités. Depuis le mois d'octobre, la situation humanitaire dans la Ghouta orientale s'est fortement détériorée, en raison de l'augmentation fulgurante des prix des médicaments et des produits alimentaires de base, comme le lait et le pain.

**DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe ou dans votre propre langue :**

- demandez instamment aux autorités syriennes de lever immédiatement le siège de la Ghouta orientale ;
- exhortez-les à autoriser inconditionnellement les évacuations sanitaires vers Damas ;
- appelez-les à permettre un accès sans entrave aux agences humanitaires des Nations unies et à leurs partenaires d'exécution.

**VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 30 JANVIER 2018 À :**

Représentant permanent de la Syrie auprès des Nations unies

Bashar Ja'afari

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary

820 Second Avenue, 15<sup>th</sup> Floor

New York, NY 10017, USA

Fax : +1 212 983 4439

Courriel : syria.pr@outlook.com

Salutation : Your Excellency, / Monsieur,

Président

Bashar al-Assad

Fax : +963 11 332 3410 (merci de faire preuve

de persévérance ; si votre message ne passe pas,

insérez-le dans un courriel adressé au

Représentant permanent de la Syrie et demandez-

lui de le faire suivre)

Courriel : syria.pr@outlook.com

Salutation : Your Excellency, / Monsieur le Président,

**Copies à :**

Représentant permanent de la Mission de la Fédération de Russie auprès des Nations unies

Nebenzia Vassily Alekseevich

136 East 67 Street,

New York, N.Y. 10065

Fax : +1 212 628-0252

Courriel : press@russiaun.ru

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous : Nom**

Adresse Fax Courriel Formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## SYRIE. 14 DÉCÈS DUS AU SIÈGE DU GOUVERNEMENT SYRIEN

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

En août 2015, Amnesty International a publié un rapport (en anglais) sur le siège illégal de la Ghouta orientale et les attaques contre des biens de caractère civil (<https://www.amnesty.org/en/documents/mde24/2079/2015/en/>). En novembre 2017, l'organisation a publié un rapport sur les déplacements de masse à l'intérieur de la Syrie (<https://www.amnesty.org/fr/documents/mde24/7309/2017/fr/>), dans lequel elle dénonçait la stratégie gouvernementale consistant à recourir à des sièges prolongés pour déplacer de force la population locale. Les forces gouvernementales syriennes ont intensifié dans le même temps les frappes aériennes et les tirs d'artillerie sur la Ghouta orientale en utilisant des armes à sous-munitions interdites de fabrication soviétique et des roquettes improvisées, tuant et blessant des civils. Selon l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions (*Landmine and Cluster Munition Monitor*, <http://the-monitor.org/en-gb/reports/2016/syria/cluster-munition-ban-policy.aspx>), ces munitions sont apparues pour la première fois en Syrie après que la Russie a lancé des attaques de missiles contre des groupes antigouvernementaux, en septembre 2015. Les armes de ce type sont interdites par plus de 100 pays en raison du danger considérable qu'elles représentent pour les civils, dans la mesure où elles frappent sans discrimination. Cela fait maintenant des années qu'Amnesty International appelle tous les États à cesser immédiatement l'utilisation, la production, le transfert et le stockage des armes à sous-munitions et à adhérer à la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions.

Nom : 572 personnes dans la Ghouta orientale  
Femmes et hommes

AU 275/17, MDE 24/7612/2017, 19 décembre 2017